

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 10 MARS 2025**

Délibération	Identité de la délibération	Nature du vote		Décision
N°2025/01	Désignation du secrétaire de séance.	Pour Contre Abstention	28 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2025/02	Adoption du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024.	Pour Contre Abstention	28 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2025/03	Rapport d'orientations budgétaires 2025.	Pour Contre Abstention	28 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2025/04	Participation financière 2025 au Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Seine-Austreberthe.	Pour Contre Abstention	28 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2025/05	Participation de l'employeur pour la protection sociale complémentaire.	Pour Contre Abstention	28 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2025/06	Modification du régime des astreintes	Pour Contre Abstention	28 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2025/07	Adoption des séjours de vacances été 2025.	Pour Contre Abstention	28 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2025/08	Modification du règlement de fonctionnement du Multi-accueil Roger Moncel.	Pour Contre Abstention	28 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2025/09	Modification du projet d'établissement du Multi-accueil Roger Moncel.	Pour Contre Abstention	28 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2025/10	Signature d'une convention entre la mairie et les associations sportives de la commune dans le cadre de l'opération "Faites du Sport".	Pour Contre Abstention	28 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2025/11	Conclusion d'une convention d'occupation du sol avec la communauté de communes Caux Austreberthe pour la création d'une aire de camping-cars rue Rodolphe Vadet.	Pour Contre Abstention	28 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2025/12	Déclassement d'un espace vert d'une superficie de 103 m ² dépendant de l'ancien centre technique municipal.	Pour Contre Abstention	28 0 0	Adopté à l'unanimité

N°2025/13	Cession d'un terrain nu situé 3 place Alain Cribier à la SCI LABO.	Pour Contre Abstention	28 0 0	Adopté à l'unanimité
N°2025/14	Décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : compte rendu.	Pour Contre Abstention	28 0 0	Adopté à l'unanimité

Le Maire,
François TIERCE

